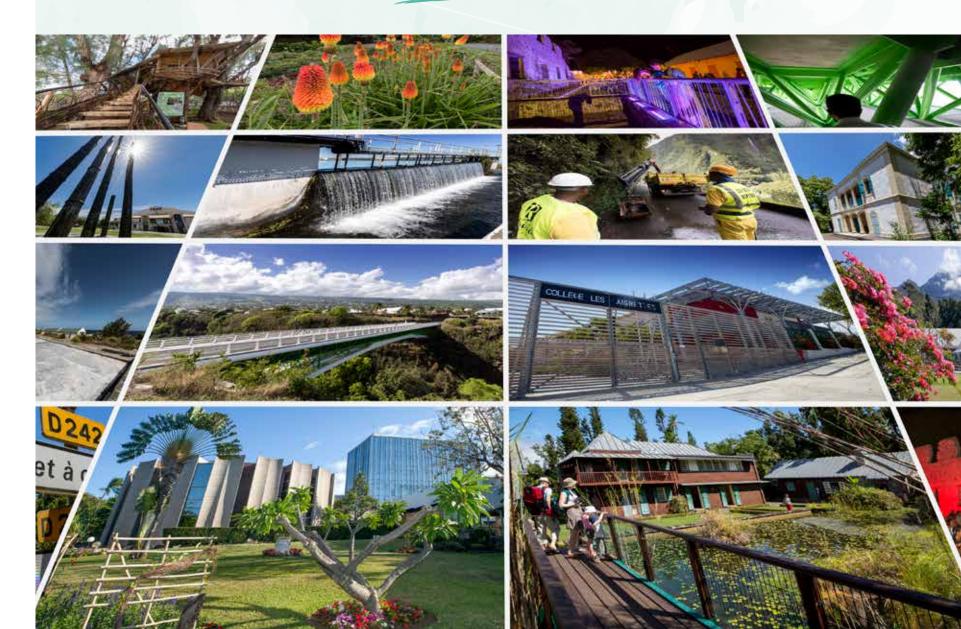


# LA COMMANDE PUBLIQUE du Département de La Réunion









Cyrille Melchior
Président du Conseil
départemental
de La Réunion

Outil de mise en œuvre de l'action publique départementale, la commande publique est aussi un levier à l'économie réunionnaise. Chaque année, près de 150 millions d'euros sont ainsi consacrés par le Conseil départemental à ce nécessaire investissement, dont une grande partie bénéficie au secteur du BTP, fortement impacté par la crise sanitaire actuelle, mais également aux TPE PME à travers la mise en application du SBA (Stratégie du Bon Achat).

Cette nouvelle mandature sera marquée par une continuité assidue quant aux investissements départementaux à travers la commande publique. Ces investissements seront mêmes amplifiés grâce notamment à un doublement du budget consacré à l'amélioration de l'habitat, passant de 10 millions d'euros annuel à 20 millions d'euros, ce qui bénéficiera à davantage d'artisans.

La commande publique départementale s'adapte par ailleurs au contexte, marqué par la hausse considérable des coûts du fret et des prix des matières premières. Nous privilégions ainsi le choix de faire preuve d'agilité et de souplesse en n'appliquant pas des pénalités en cas de retard dans l'exécution des marchés pour cause d'allongement des délais d'approvisionnement, conséquence de la crise sanitaire. Concernant les marchés à venir, nous favoriserons des clauses de variation des prix qui tiendront compte des surcoûts éventuels engendrés par des difficultés d'acheminement et d'approvisionnement des entreprises attributaires.

Le développement local passe indiscutablement par la bonne santé financière de nos entreprises et un effort de visibilité sur les investissements d'avenir. Porté par cette double ambition, le Département va mener une politique soutenue de commande publique, avec, et surtout, pour tous les opérateurs économiques du territoire.



### Sommaire

page 5
Comment accéder aux marchés publics départementaux ?

page **6**La dématérialisation en 6 questions

page **7**Répondre aux marchés du
Département, c'est simple !

page 10
Remporter les marchés du Département

## Comment accéder aux marchés publics départementaux

#### C'est simple!

- ◆ Pour les montants inférieurs à 40 000 €, faites-vous connaître à cette adresse : marchespublics@cg974.fr
- ◆ Les marchés dont le montant est supérieur à 40 000 € sont accessibles :
  - dans les journaux locaux JIR et Quotidien
  - sur Internet : http://marchespublics.cg974.fr

#### Vous avez la possibilité :

- d'être alerté du lancement d'un marché vous concernant ;
- de consulter des avis ;
- de télécharger les dossiers de marchés publics ;
- de remettre des offres de manière dématérialisée ;
- d'interroger les services départementaux.

La dématérialisation est obligatoire depuis le 1er octobre 2018.

#### LA COMMANDE PUBLIQUE DÉPARTEMENTALE en quelques chiffres

- ◆149 millions d'euros de commande publique en 2020
- 84 millions d'euros d'achats dans le secteur du BTP en 2020
- ◆1 362 fournisseurs en services, fournitures et travaux et 139 millions d'euros (85 %) réalisé avec des entreprises locales en 2020
  - ◆15,6 millions d'euros de soutien aux communes en 2020
    - 14 millions d'euros en 2020 consacré au dispositif d'amélioration de l'habitat et
       21 millions d'euros pour 2021

#### UNE CONSULTATION : ÉTAPE PAR ÉTAPE

		4	3	4	3
	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3	ÉTAPE 4	ÉTAPE 5
	Appel à candidatures	Consultation de l'appel	Soumission des	Réception des	Examen et attribution
	L'administration	par les entreprises	entreprises	candidatures	L'administration
	envoie l'AAPC aux	Les entreprises	Les entreprises	L'administration reçoit	examine les
	journaux officiels et	intéressées par le	envoient leur acte de	les candidatures et	candidatures et les
	met en ligne tous les	marché consultent	candidature et leur	offres des entreprises	offres, et attribue les
H	documents du marché	et téléchargent les	offre		marchés

documents



## La dématérialisation en 6 questions

Rendez-vous sur notre site des marchés (AWS), c'est gratuit!

#### POUROUOI ET COMMENT S'INSCRIRE SUR AWS-FOURNISSEUR?

Cette inscription vous permet d'obtenir des codes d'accès afin de télécharger les DCE, de correspondre avec les acheteurs et de déposer vos offres par voie dématérialisée.

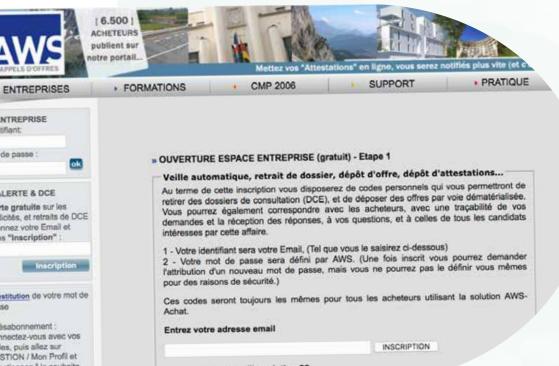
Vous pouvez choisir d'être alerté par courriel sur les appels d'offres qui vous correspondent. Pour bien paramétrer votre profil de veille, consultez le mode d'emploi en ligne sur votre espace fournisseur, dans la rubrique : Outils/Tutoriels.

#### **COMMENT RETIRER UN DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)?**

Les règlements de consultation et les DCE sont téléchargeables gratuitement.

Les fournisseurs inscrits sont automatiquement informés des changements apportés aux dossiers téléchargés en cours de procédure.

#### https://www.aws-entreprises.com/inscription





http://marchespublics.cg974.fr

#### **COMMENT POSER VOS QUESTIONS ET SUIVRE VOS RÉPONSES?**

Les questions posées par le canal « correspondre avec l'acheteur » nous sont directement transmises et vous pouvez retrouver vos messages et les réponses sur votre espace fournisseur.

#### **COMMENT SIGNER VOS DOCUMENTS?**

La signature n'est plus obligatoire, mais reste autorisée. Un mode d'emploi en ligne est à votre disposition.

#### COMMENT DÉPOSER UN PLI DÉMATÉRIALISÉ?

Le dépôt dématérialisé a été simplifié au maximum pour vous, mais n'attendez pas la dernière minute !

#### **VOUS RENCONTREZ UN SOUCI TECHNIQUE?**

L'assistance technique est joignable :

par téléphone : 04 80 04 12 60

• en ligne : support-entreprise@aws-france.com

## Répondre aux marchés du Département, c'est simple!

Les seuls

éléments

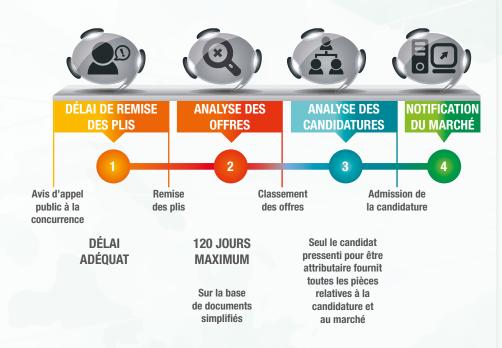
candidat

renseigner.

que le

doit

#### UNE PROCÉDURE FAVORABLE AUX ENTREPRISES



#### LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Le Département simplifie l'acte de candidature à ses marchés publics :

- pas de formalisme excessif ;
- le nombre de pièces exigées est limité ;
- une information n'est demandée qu'une fois.

#### UN ACTE DE CANDIDATURE SIMPLIFIÉ

DECLARATION SUR L'HONNEUR DR 01 Valant acte de candidature Rédifion Objet de la consultation Lot(s) soumission Nom et Prénom u représentant Adresse Candidat Mail 4 téléphone N°SIRFT téléconie Les champs avec astérisques (\*) doi Sociale \* du représentant Mail 4 téléphone N°SIRET \* télécopie Dénomination Sociale \* Nom et Prénom groupement Mail téléphone N°SIRET \* Candidat e Nom et Prénom Adresse postal Mail téléphone N°SIRET \* Nom et Prénom du représentant Adresse postale Mail téléphone N°SIRET \* télécopie Nom et Prénom du représentant Sous-Sous-traitant de l'entreprise traitant Adresse postali téléphone N°SIRET télécopie Département de la Réunion - Formulaire DR01 -maj du 3-10-2017



## Répondre aux marchés du Département, c'est simple!

#### **POUR L'OFFRE**

Les pièces relatives à l'offre réduites à leur plus simple expression :

- un seul document financier est exigé ;
- les risques d'erreur de calcul et de report sont limités

Bordereau de Prix unitaire valant détail quantitatif estimatif Accord-Cadre à bons de commande n° [XX] - Lot n° [XX] « XX (intitulé du lot)»

	Bordereau de prix unitaire (les indications ci-dessous ont valeur contractue	elle <sup>1</sup> )			Détail quanti (les indications ci-dess contrac	ous n'ont pas valeur
	Designation des prestations	Unité d	Prix unitaires rendus droits acquittés hors TVA <sup>3</sup>	Taux de TVA (%) <sup>4</sup>	uantités estimées (ne pas modifier)	Totaux des prix TTC
Référence	Designation 1		100,00	8,5	10 71	1085,00 3262,10
			45,00	2,1	7.	0,00
						0,00
						0,00
						0,00
			oo aaaa yaaaaaaaa	ar man	Total	0,00 4347,10

#### UN CADRE DE MÉMOIRE TECHNIQUE

Pour guider les candidats dans la constitution de leur offre technique, un cadre de mémoire technique est inséré dans les DCE. Il indique les rubriques que doit comprendre le mémoire technique.

#### À LA REMISE DES PLIS

Aucune signature n'est requise.



#### **POUR L'ATTRIBUTION**

Seul le candidat pressenti pour devenir attributaire du marché doit fournir toutes les pièces exigées et les signer.

#### Pour les candidats :

- les attestations fiscales et sociales prouvant qu'il est en règles,
- les documents attestant de ses niveaux de capacité.

#### Pour l'offre :

• il remettra toutes les pièces de l'offre signées.





### Remporter les marchés du Département

#### **VOUS AVEZ TOUTES VOUS CHANCES!**

Pour faciliter et ouvrir largement l'accès à sa commande publique, le Département :

affine ses différents lots au sein de ses marchés. Les lots sont faits à la fois sur la base technique et géographique.

Ex : marchés de transport des élèves handicapés : 92 lots

travaux de maintenance des bâtiments départementaux : 48 lots

travaux de réhabilitation des collèges : 16 lots services de géomètres et bornages : 8 lots

formations en bureautique : 10 lots

- limite systématiquement le nombre de lots pouvant être attribués à une même entreprise
- attribue les marchés selon plusieurs critères :
  - la valeur technique ;
  - l'environnement ;
  - la qualité.

Le prix n'est pas le seul critère de jugement de l'offre.

détecte systématiquement les offres anormalement basses et les élimine le cas échéant; entre janvier et septembre 2021 : 21 offres détectées et rejetées;

• propose aux entreprises un régime d'avances majorées.

#### L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE PAIEMENT DEPUIS 2019

- Un régime d'avance favorable aux entreprises :
  - un taux d'avance de 30 % pour tous les marchés ;
  - avec une partie sans garantie pouvant atteindre 60 000 €.
- Une diminution des retenues de garanties :
  - le taux applicable passe de 5 % à 3 %.
- Un engagement pour un paiement rapide.

Depuis 2019, le Département s'engage sur un délai de paiement de 25 jours.





## Le Département aux côtés des Réunionnais

#### **ONFORMATIONS**

Direction de la Commande Publique
Département de La Réunion
31 rue de Paris
97400 Saint-Denis
Tél. 02 62 58 66 70 • Fax 02 62 58 66 89

Mail: marchespublics@cg974.fr